



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROOST-WARENDIN

Séance du 24 juin 2024

Le Conseil municipal de Roost-Warendin, régulièrement convoqué le 17 juin 2024, s'est réuni le 24 juin 2024 à 17h30 dans la salle du Conseil, sous la présidence de Lionel Courdavault, Maire.

Présents

L. Courdavault, F. Duez, B. Richard, J. Bailleux, J.L. Quin, N. Majchrzak, S. Pantigny, J. Leclercq, C. Degobert, A. Hellebuyck, L. Ilski, R. Cernacca, J.L. Obert, C. Pawlak, C. Leclaire, J.M. Delsaux, C. Delavalle, M.A. Olivier, A. Dumont, A. Lemal, C. Gigliotti, F. Mosio, S. Joos.

Absents

L. Miceli (procuration à L. Ilski), C. Boidin (procuration à J.M. Delsaux), D. Delcroix, G. Dujardin, E. Deregnacourt (procuration à C. Gigliotti), B. Witczak (procuration à F. Mosio).

Demande de subvention Fonds Vert « plan rénovation école » - groupe scolaire Belleforière

Point présenté par Monsieur le Maire

Vu la création du fonds vert, dispositif d'accompagnement des collectivités pour accélérer la transition écologique.

Considérant, l'axe Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux du fonds vert et plus particulièrement le plan spécifique de rénovation des écoles reconduit en 2024 ;

Considérant le projet de rénovation du groupe scolaire de Belleforière ;

Considérant que le projet est conforme au dispositif du fonds vert, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de déposer un dossier de demande de subvention au titre du Fonds vert.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- approuve le projet de travaux de rénovation du groupe scolaire de Belleforière,
- sollicite pour ce projet une subvention au titre du Fonds vert,
- dit que le financement sera assuré comme suit :

Montant estimatif Hors taxe de l'opération : 625 000 €

- | | | |
|------------------------------------|-----|-----------|
| ○ Demande Fonds vert (Etat) | 80% | 500 000 € |
| ○ Autres Subventions Etat | 0% | 0 € |
| ○ Autres Subventions (Région...) | 0% | 0 € |
| ○ Autres Subventions (Département) | 0% | 0 € |
| ○ Autofinancement | 20% | 125 000 € |
| ○ Emprunt (éventuel) | 0% | 0 € |
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

La Secrétaire de Séance,



Cécil  LECLAIRE

Le Maire,



Lionel COURDAVAULT